**Véronique BOISLAVILLE**

Assistante de gestion / Service Action Sociale,

Santé et Famille

Pôle des politiques sportives, de santé,

de solidarité et de modernisation (MS3)

**Région Île-de-France**

2, rue Simone Veil

93400 Saint-Ouen

 Nogent-sur-Marne, le 9 mars 2020

Copie à :

Mr F. Flashner

PFIN/DC Dir. Compabilité

Référence : IRIS : EXMO4614

Madame,

Dans le cadre du projet « Verbatim de la BienTraitance » soutenu par la Région, et en respect de notre convention, nous vous informons que nous avons déposé en ligne le 23-12-2019 une première demande de versement de la 1ère partie de la subvention accordée au dossier référencé EXMO4614.

Nous avons bien reçu un accusé de réception mais je n’ai pas reçu les fonds correspondant à ma première demande. Je voudrais savoir si c’est normal.

Cette demande concerne une avance car l’association PSPPE n’a pas la trésorerie pour faire l’avance du règlement des factures de ses partenaires, au risque de se mettre en défaut de trésorerie.

Sans cette avance notre projet prend du retard. Cette avance nous permettrait aussi d’engager un stagiaire.

Veuillez croire, Madame, à nos très cordiales salutations.

Evelyne REVELLAT

Présidente de Pôle Santé PPE

